



GRDF Sud-Est

82 rue Saint Jérôme

69 007 Lyon

www.grdf.fr

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PROJETS : AMELIORER LA GESTION DES BIODECHETS SUR LES FESTIVALS

Date : 14 janvier 2025

Version : 1

Auteur : Stéphanie Wiese

Destinataires : candidats à l'appel à projets

Contact pour renseignement : innovation@grdf.fr

SOMMAIRE

■ LEXIQUE	3
■ PRESENTATION DE GRDF	3
■ ENTITE EMETTRICE DU CAHIER DES CHARGES	4
■ CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS	4
■ ENJEUX DE L'APPEL A PROJETS	4
■ PERIMETRE DE L'APPEL A PROJETS	5
■ CALENDRIER	6
■ CRITERES DE SELECTION	6
■ MODALITES DE CONTRACTUALISATION	7
■ CONTENU ATTENDU DU DOSSIER DE CANDIDATURE	7
■	

Lexique

AAP : Appel à Projets

TRL = Technology Readiness Level. « L'échelle TRL est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie, notamment en vue de financer la recherche et son développement ou dans la perspective d'intégrer cette technologie dans un système ou un sous-système opérationnel. »

Présentation de GRDF

GRDF est le principal distributeur de gaz en France et en Europe. Il assure la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau de distribution du gaz en France conformément à la loi, au contrat de service public qui le lie à l'Etat et aux contrats de concession signés avec les collectivités territoriales.

GRDF achemine le gaz jusqu'aux clients pour le compte de l'ensemble des fournisseurs présents sur le marché français, en garantissant à chacun d'entre eux ainsi qu'aux producteurs de gaz renouvelables un accès libre et non discriminatoire au réseau de distribution. L'entreprise développe le réseau avec un double objectif d'équilibre économique et d'égalité d'accès au réseau de gaz. A travers toutes ses missions et au cœur de son métier d'industriel, GRDF veille à assurer la sécurité des biens et des personnes. Au quotidien, GRDF assure les missions suivantes :

- Concevoir, construire, entretenir et exploiter plus de 200 000 km de réseau de distribution de gaz qui lui sont concédés ;
- Acheminer le gaz pour le compte des fournisseurs, en toute impartialité ;
- Distribuer en toute sécurité, le gaz auprès de ses 11 millions de clients ;
- Promouvoir les usages du gaz et le développement rentable du réseau ainsi que de l'énergie gaz ;

Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants.

L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Entité émettrice du cahier des charges

Ce cahier des charges est porté par la région GRDF Sud-Est, couvrant les territoires des régions administratives Sud – Provence Alpes Côte d’Azur et Auvergne Rhône Alpes.

Contexte de l’appel à projets

En 2024, la région GRDF Sud-Est a été partenaire de plusieurs festivals de musique en Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d’Azur. L’objectif était de sensibiliser les festivaliers au tri des biodéchets pour qu’ils soient collectés et valorisés en énergie renouvelable, notamment en biométhane. Des actions spécifiques ont également été menées pour encourager les stands de restauration et foodtrucks à bien trier les biodéchets issus des repas préparés.

Dans le cadre de cet appel à projets, la région GRDF Sud-Est souhaite renforcer cette action de sensibilisation lors de certains festivals de musique et rassemblements sportifs en 2025. Pour trois de ces festivals, GRDF Sud-Est propose des actions innovantes pour améliorer l’acculturation des festivaliers et optimiser la récupération des biodéchets des stands de restauration.

Cet appel à projets mettra en avant des pratiques innovantes pour mieux communiquer avec les festivaliers, améliorer le tri et la collecte des déchets, et fiabiliser la collecte des biodéchets des food trucks. Le lauréat de cet appel à projets mettra en œuvre son projet ou prototype sur trois festivals en 2025.

Enjeux de l’appel à projets

Comment renforcer l’efficacité et l’impact du tri des biodéchets sur les festivals pour maximiser leur valorisation en gaz vert et sensibiliser durablement le public à la transition énergétique ?

En 2024, GRDF Sud-Est a lancé une initiative de tri des biodéchets sur plusieurs festivals de musique (Delta Festival, Insane Festival, World Ambert Festival, Les Vendanges Musicales, Le Printemps de Pérouges) et sur une manifestation de vol libre La Coupe Icare.

Cette action visait à inciter les festivaliers et les acteurs de la restauration (foodtrucks, stands alimentaires, cantine des backstages) à trier leurs biodéchets, qui étaient ensuite valorisés en gaz vert sur un site de méthanisation à proximité. Si cette première expérimentation a permis de sensibiliser un large public et de produire du gaz renouvelable, elle a également mis en lumière plusieurs défis qui limitent encore le plein potentiel de cette initiative.

Parmi les principales opportunités d'amélioration identifiées :

- Une sensibilisation accrue des festivaliers aux consignes de tri, permettant de renforcer leur engagement et leur compréhension des bonnes pratiques.
- Une communication plus dynamique et cohérente de la part des organisateurs de festivals, favorisant une meilleure visibilité et adhésion du public à l'action.
- Le développement de moyens supplémentaires pour accompagner et guider les festivaliers, notamment à travers des outils pédagogiques et des animations interactives et ludiques sur le tri et la valorisation des biodéchets.
- L'optimisation de la logistique (implantation des points de collecte, gestion des déchets) pour améliorer l'efficacité de la collecte et réduire les erreurs de tri.

Pour relever ces défis, il est essentiel de développer des solutions innovantes et adaptées, en impliquant davantage les différents acteurs : festivaliers, organisateurs et exposants. L'objectif est de créer des mécanismes qui encouragent le tri et valorisent l'image positive de cette démarche auprès du grand public, tout en facilitant l'intégration de cette action dans la logistique des événements. À travers cet appel à projets, GRDF souhaite identifier des initiatives originales et impactantes qui permettront d'améliorer l'efficacité du tri, de renforcer la sensibilisation à la transition énergétique et de positionner le gaz vert comme une solution clé de l'économie circulaire.

Périmètre de l'appel à projets

L'AAP permettra d'expérimenter ces solutions sur 3 festivals en 2025 :

- Le DELTA FESTIVAL (13)
- Le WORLD AMBERT FESTIVAL (63)
- La Coupe ICARE (38)

Calendrier

Le calendrier prévisionnel de l'AAP est décrit ci-après.

- Dépôt des dossiers : du 1^{er} février 2025 au 21 mars 2025 12h (midi)
- Soutenance des candidats : du 1^{er} au 10 avril 2025
- Annonce du lauréat : 11 avril 2025
- Démarrage du projet (T0) : à partir du 14 avril 2025

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront analysés par un jury GRDF sur la base des critères ci-dessous afin de sélectionner le ou les lauréats.

Qualité générale de la réponse	Les AAP GRDF se veulent concis et efficaces. Une réponse synthétique est attendue de la part des candidats (10 pages maximum). Le jury appréciera la clarté de la réponse et la complétude du dossier.
Expérience des acteurs	Démontrer l'expérience du candidat et de ses partenaires pour développer des solutions adaptées à la problématique traitée. Des candidatures en partenariat avec un acteur académique ou associatif constituent un plus.
Critères techniques	Les projets feront la preuve de la robustesse de leur solution technique.
Transposabilité de la solution	Ce type d'innovation permettra à la filière d'améliorer significativement la gestion des biodéchets sur les événements grand public
Degré de maturité	Le degré de maturité du projet présenté (organisation, budget, objectifs, planning) est un critère de sélection. Les solutions présentées et intégrées au projet du candidat doivent être suffisamment matures (TRL 4 minimum)
Caractère innovant	L'innovation portée par le projet proposé est un atout, sur les produits utilisés ainsi que les méthodes d'analyse.

Modalités de contractualisation

Lauréat de l'AAP

Un ou plusieurs lauréats seront retenus par GRDF. Les contributions de GRDF au projet sont :

- Participation financière prévisionnelle de GRDF au projet, d'un montant pouvant aller jusqu'à 30 000 €, à l'appréciation de GRDF ;
- Appui technique sur le domaine d'expertise de GRDF et notamment sur les aspects réglementaires ;
- Accompagnement du lauréat dans l'intégration des partenariats avec les trois organisateurs de festival à accompagner.

Contreparties à l'implication de GRDF dans le projet de démonstration/prototype

En fonction du niveau de confidentialité des projets portés par les candidats, GRDF s'accordera avec le(s) lauréat(s) sur le niveau de communication et de partage qui peut être fait auprès de la filière. Le porteur de projet conservera la pleine propriété du démonstrateur/prototype, de ses connaissances antérieures et des connaissances acquises. GRDF s'engage à :

- Analyser objectivement et de façon impartiale les candidatures
- Communiquer autour des projets lauréats dans les conditions définies au paragraphe précédent
- Accompagner les projets dans les conditions convenues à l'AAP

Contenu attendu du dossier de candidature

Les porteurs de projet souhaitant déposer un dossier peuvent le faire sur la plateforme <https://innovation.grdf.fr/>. Un formulaire est à remplir avec les informations demandées et le dossier de candidature est à déposer en pièce jointe (taille maximum du fichier en format .pdf = 10Mo)

Le dossier de candidature doit couvrir au moins les aspects suivants :

- Présentation des acteurs du projet ;
- Présentation du projet ;

- Planning prévisionnel et jalons principaux (dont livrables attendus) ;
- Budget total du projet et aide GRDF sollicitée (mettant en valeur l'effet de levier pour GRDF) ;
- Ecosystème (acteurs / solutions) dans lequel s'imbrique le projet, modalités de collaboration visé (notamment, si applicable, gestion et devenir de la donnée), et modèle économique ;
- Attentes / besoin du candidat vis-à-vis de GRDF.
- Tout autre élément d'appréciation sur les critères de sélection susmentionnés ;

Les pièces du dossier sont à fournir en langue française. Certains documents techniques notamment pourront être transmis en langue anglaise. Des liens vers des pages internet dédiées explicites pourront être transmis dans le dossier. Prêtez attention au bandeau affiché lors de la validation de votre formulaire, il confirme la bonne réception de votre dossier par GRDF.